



Agenda n° 4

**RAPPORT  
SUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX ACTIVITES DE  
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE  
PRESENTE PAR LE CENTRE ISLAMIQUE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DU COMMERCE**

**39e SESSION DU COMITE PERMANENT POUR LA  
COOPERATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE  
DE L'OCI  
(COMCEC)**



**Ankara, République de Türkiye  
2 - 5 décembre 2023**

## SOMMAIRE

<i>Note introductive</i> .....	1
<b>SECTION I : Développements récents des activités de l'OMC relatives aux Etats membres de l'OCI</b> .....	2
<b>A. Développements récents à l'OMC</b> .....	2
<b>B. Mise en œuvre de l'Accord de Facilitation des Echanges</b> .....	4
<b>SECTION II : Les activités du CIDC dans le cadre de l'OMC</b> .....	6
<b>A. NEGOCIATIONS COMMERCIALES</b> .....	6
<b>B. FACILITATION DU COMMERCE</b> .....	8
<b>SECTION III : FORMATION DES ENTREPRISES SUR LES QUESTIONS DU COMMERCE INTERNATIONAL</b> .....	13
<b>A. GESTION DES ENTREPRISES</b> .....	14
<b>B. Commerce international</b> .....	15
<b>SECTION IV : Etat des lieux des accessions des pays membres de l'OCI à l'OMC</b> .....	17
<b>A. PROCESSUS D'ACCESSION ET ASSISTANCE TECHNIQUE</b> .....	17
<b>B. ETAT DES ADHESION DES PAYS DE L'OCI A L'OMC</b> .....	18
<b>Conclusion</b> :.....	20
<b>ANNEXES</b> .....	21

## NOTE INTRODUCTIVE

Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (organe subsidiaire de l'Organisation de la Coopération Islamique chargé de la promotion du commerce entre les pays islamiques, a été chargé par le Secrétariat Général de l'OCI et par le Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale pour les Pays Islamiques , de suivre en collaboration avec le Groupe de la Banque Islamique de Développement, les Négociations Commerciales Multilatérales organisées par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et d'offrir l'appui, la formation et l'assistance technique aux Etats Membres de l'OCI.

A ce titre, le CIDC présente régulièrement des rapports sur l'évolution des négociations de l'OMC aux réunions annuelles du COMCEC, de la Commission Islamique pour les Affaires Economiques, Culturelles et Sociales de l'OCI et au Conseil des Ministres des Affaires Etrangères de l'OCI.

De même, le CIDC élabore des rapports et des études dans le cadre des préparations aux réunions ministérielles de l'OMC en vue de faire connaître les points de vue des pays islamiques et d'essayer de dégager une plateforme commune pouvant concilier les différentes positions sur les sujets en discussion.

En outre, le Centre organise des séminaires et des ateliers sur les négociations commerciales multilatérales au profit des représentants des États membres de l'OCI des secteurs public et privé et sur les négociations commerciales intra-OCI.

Le rapport de cette année intervient dans une conjoncture particulière suite à la pandémie de COVID19 et à la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Les perspectives d'une reprise rapide du commerce mondial se sont améliorées. Selon de nouvelles estimations de l'OMC, le volume du commerce mondial des marchandises devrait augmenter de 8,0% en 2021 après avoir chuté de 5,3% en 2020, poursuivant son redressement après l'effondrement induit par la pandémie qui a atteint son point bas au deuxième trimestre de l'année dernière.

La douzième Conférence Ministérielle de l'OMC (CM12) qui devait se tenir au Kazakhstan en juin 2020, mais reportée en raison de la pandémie du COVID-19, a eu lieu finalement du 12 au 17 juin 2022 au siège de l'Organisation à Genève. Elle a été présidée par M. Timur Suleimenov, Chef de cabinet adjoint du Président de la République du Kazakhstan. La Conférence s'est achevée par l'adoption de l'Accord sur les subventions à la pêche et un ensemble d'initiatives clés dans le domaine du commerce.

Outre les axes du programme de DOHA qui font l'objet de discussions permanentes au sein de l'OMC, le présent rapport résume les principaux résultats de la CM12. Ce rapport porte également sur l'état des lieux de la mise en œuvre de l'Accord de la Facilitation des Investissements qui revêt une grande importance pour les Etats membres de OCI. L'accent sera mis également sur l'état des lieux du processus d'accession des Etats membres de l'OCI à l'OMC.

Le présent rapport se décline en quatre sections principales : la **Section I** concerne développements récents des activités de l'OMC relatifs aux Etats Membres de l'OCI ; la **Section II** porte sur les activités du CIDC dans le cadre de l'OMC ; la **section III** est consacrée au résumé des formations des entreprises sur les questions du commerce international. **La Section IV** donne une idée sur l'état des lieux des adhésions des pays membres de l'OCI à l'OMC.

## SECTION I : DEVELOPPEMENTS RECENTS DES ACTIVITES DE L'OMC RELATIVES AUX ETATS MEMBRES DE L'OCI

Les développements récents à l'OMC sont marqués par les résultats de la 12<sup>e</sup> Conférence Ministérielle de l'OMC (CM12) tenue du 12 au 17 juin 2022 ainsi que la poursuite des discussions au sujet sur les thématiques du programme de DOHA qui devront faire l'objet des discussions prévues à l'occasion de la 13<sup>e</sup> Conférence Ministérielle de l'OMC (CM13), prévue du 26 au 29 février 2024 au Centre national d'exposition d'Abou Dhabi. Il y a lieu de noter que les Membres de l'OMC ont élu S.E. M. Thani bin Ahmed Al Zeyoudi, Ministre d'État au commerce extérieur, à la présidence de la CM13.

Cette section concerne également la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE), l'un des sujets intéressants pour les pays membres de l'OCI.

### A. DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS À L'OMC

#### 1. RESULTATS DE LA DOUZIEME CONFERENCE MINISTERIELLE DE L'OMC (CM12) :

La 12<sup>e</sup> Conférence Ministérielle (CM12), qui s'est tenue en mode présentiel a traité essentiellement les sujets suivants : 1) la réponse de l'OMC à la pandémie de la COVID-19, 2) la réforme de l'OMC, 3) la crise alimentaire mondiale actuelle, 4) les subventions à la pêche et 5) les négociations agricoles.

Plusieurs observateurs ont jugé que la CM12 a été couronnée de succès par rapport aux conférences précédentes. En effet, à l'exception du programme de travail sur l'agriculture, les projets de décisions soumis aux Ministres ont été adoptés par consensus des 164 États membres de l'OMC. Le résumé des travaux de la CM12, se présente par thématique comme suit :

- **La réponse de l'OMC à la pandémie liée au COVID 19 et les pandémies futures** a fait l'objet d'une déclaration Ministérielle qui donne la priorité à l'élimination des obstacles à l'accès aux marchés, dans les meilleurs délais, aux produits pharmaceutiques (y compris les vaccins et les médicaments) ainsi qu'aux moyens permettant d'intensifier la recherche et la fabrication des biens essentiels liés à la santé. Les principales décisions de la CM12 touchent plusieurs aspects, dont notamment : la transparence dans l'application des mesures liées au COVID19 et les pandémies futures, les obstacles au commerce, la facilitation des échanges et la coopération réglementaire relative aux brevets protégeant les vaccins anti-Covid.
- La réaffirmation du rôle du commerce dans **la sécurité alimentaire mondiale**. Les travaux concernant l'agriculture ont été couronnés par l'adoption d'une déclaration ministérielle sur la réponse urgente à l'insécurité alimentaire et d'une décision ministérielle au sujet du Programme Alimentaire Mondial (PAM).
- **L'adoption de l'Accord sur les subventions à la pêche** qui établit des disciplines visant à prohiber les subventions aux pêcheries contribuant à la surexploitation des ressources marines.

L'engagement des membres à œuvrer à la réalisation de **la réforme de l'OMC** pour améliorer son fonctionnement. Le Conseil général et ses organes subsidiaires dirigeront les travaux, dont les résultats seront soumis à la prochaine Conférence ministérielle de l'OMC (CM13). Par ailleurs, ils se sont engagés à mener des discussions en vue de disposer d'un système de règlement des différends pleinement opérationnel pour 2024.

- La discussion **du Moratoire relatif aux droits de douane sur les transmissions électroniques**. Les Membres ont décidé de maintenir la pratique actuelle consistant à ne pas imposer de droits de douane sur les transmissions électroniques jusqu'à la prochaine Conférence ministérielle de l'OMC (CM13), qui devrait en principe avoir lieu en 2023.

**a) AUTRES THÉMATIQUES DE LA CM12 :**

Outre les thématiques principales susmentionnées, les CM12 a adopté les décisions et déclarations sur les sujets suivants :

- **La décision au sujet du programme de travail sur les Petites Economies** vise la facilitation de l'intégration complète des petites économies dans le système commercial multilatéral.
- **La décision sur les plaintes en situation de non-violation ou motivées par une autre situation dans le domaine des ADPIC**- en vertu de laquelle les membres ont mandaté le Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle pour poursuivre l'examen de la portée et des modalités des plaintes en situation de non-violation ou motivées par une autre situation dans le domaine des ADPIC et de faire des recommandations à la CM13
- **La déclaration relative aux questions Sanitaires et Phytosanitaires (SPS)** consiste à améliorer davantage la mise en œuvre de l'Accord SPS et ce, en vue de mieux gérer les questions liées aux échanges internationaux de produits alimentaires, d'animaux et de végétaux.

S'agissant des autres sujets de négociations, les Ministres du Commerce des Etats membres de l'OMC ont encouragé les discussions pour aller de l'avant et présenter des résultats à l'occasion de la CM13. Un résumé de l'état des lieux des discussions sur ces sujets ainsi que les thématiques du programme de Doha est présenté dans les paragraphes qui suivent.

**2. AUTRES QUESTIONS DE L'OMC :**

Comme précisé en haut, outre les thématiques discutées lors de la CM12 et qui ont fait l'objet de décisions et déclarations, les autres sujets relatifs aux nouvelles initiatives et thématiques du cycle de Doha sont : la facilitation de l'investissement pour le développement, les MPME, le commerce et l'égalité des genres ainsi que l'agriculture, les services, et le traitement spécial et différencié.

Les Membres de l'OMC continuent de mener des négociations au sujet de ces nouvelles initiatives. L'objectif est d'atteindre un consensus sur des cadres juridiques à même d'amplifier l'impact positif du commerce international sur le développement économique et social des Etats membres. Les négociations en cours prennent en considération les défis de la conjoncture internationale difficile.

### 3. LES PRINCIPAUX THEMATIQUE DE LA TRIESIEME CONFERENCE DE L'OMC (CM13)

La CM13 intervient dans un contexte international difficile nécessitant des solutions aux problématiques du développement économique durable. A cet effet, les Ministres tenteront à trouver un terrain d'entente sur les questions qui restent en suspens, tout en consolidant les acquis de la CM12 dits "Geneva package".

Les Etats Membres essayeront d'avancer dans les discussions des sujets susmentionnés dans les précédents paragraphes, dans le cadre de la CM13. Il s'agit notamment de :

- L'accès des MPME à l'information commerciale, en vue de favoriser leur participation au commerce international.
- Le commerce et l'environnement dont le dialogue sur les plastiques et la réforme des subventions aux combustibles fossiles.
- L'accession à l'OMC, notamment pour certains pays membres de l'OCI. Il y a lieu de noter à cet égard, que lors de la 9<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail de l'accession de l'Union des Comores à l'OMC, tenue le 5 octobre 2023 à Genève, ce pays a réitéré son engagement, à surmonter les derniers obstacles et à signer son protocole d'accession à l'OMC à l'occasion de la CM13.
- La question du coton à l'OMC qui concerne 2 axes complémentaires : 1) celui des aspects commerciaux, dans le cadre des négociations multilatérales concernant les subventions qui ont des effets de distorsion ; et 2) les obstacles au commerce, et celui de l'aide au développement fournie pour la production et la chaîne de valeur du coton. Il est à souligner que les discussions sont le résultat de " l'Initiative sectorielle sur le coton" des pays du groupe C- 4 (le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad, rejoints par la suite par la Côte d'Ivoire) qui définit la question du coton comme une priorité de l'ordre du jour du système commercial multilatéral.
- La poursuite des négociations sur les questions en suspens, au niveau de l'Accord sur les subventions à la pêche et ce, en vue de faire des recommandations d'ici à la CM13 sur des dispositions additionnelles qui amélioreraient encore les disciplines dudit l'Accord.

#### **B. MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE FACILITATION DES ECHANGES<sup>1</sup>**

L'Accord de Facilitation des Echanges (AFE) conclu à Bali en décembre 2013 est entré en vigueur le 22 février 2017, suite à sa ratification par les deux tiers des Membres de l'OMC. Quatre ans après l'entrée en vigueur de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE), le Comité de la facilitation des échanges de l'OMC a adopté, le 3 mars 2021, une feuille de route pour l'examen des progrès réalisés dans sa mise en œuvre.

---

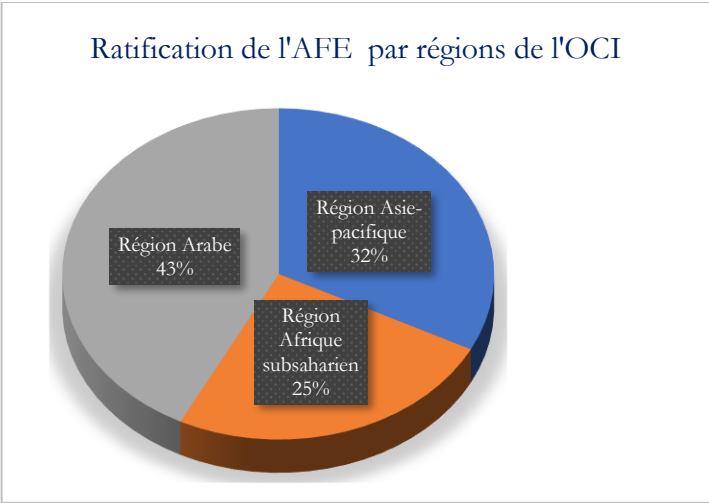
<sup>1</sup> Pour plus détails veuillez consulter la base de données de l'OMC sur le site suivant : <https://tfadatabase.org/implementation/timeline-table?category=b&from=2017-02-22&to=2022-10-17>

A la date du 15 octobre 2022, le taux actuel de la mise en œuvre des engagements au titre de l'AFE s'élevait à 74 % pour l'ensemble des Membres de l'OMC. Ce chiffre devrait atteindre 83 pour cent d'ici à 2023, sur la base des notifications que les Membres avaient présentées au sujet de leurs dates de mise en œuvre respectives.

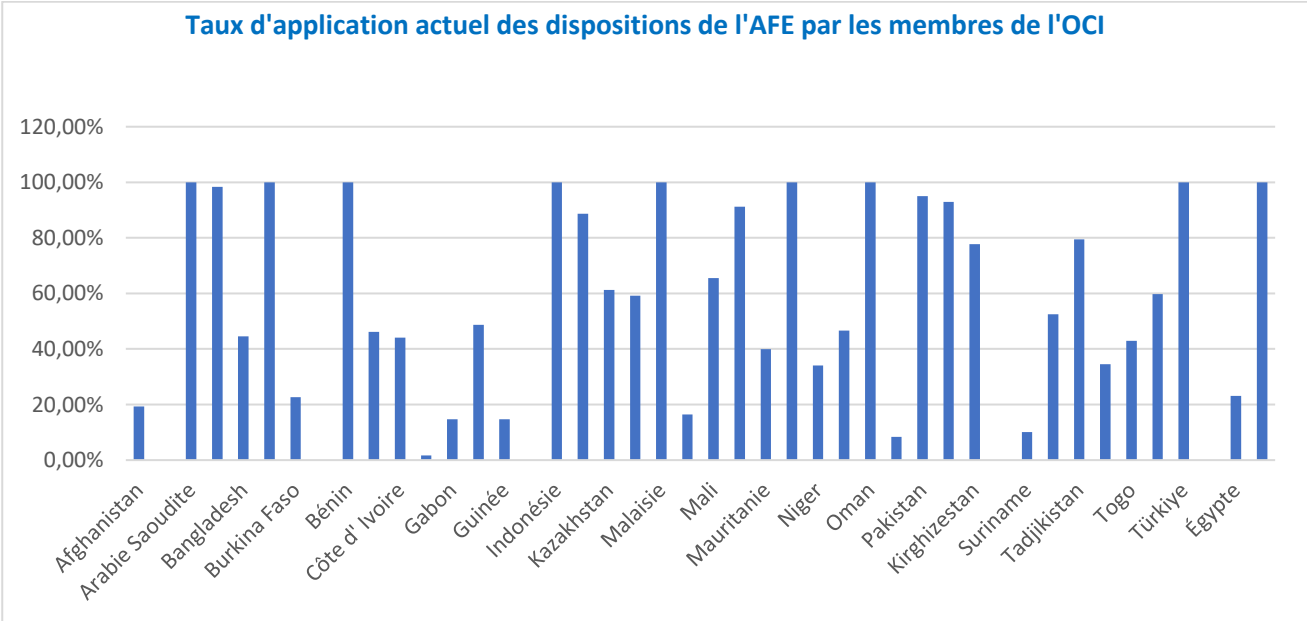
Suivant les niveaux de développement, le taux actuel de mise en œuvre des engagements est de 100 % pour les Membres développés, de 77,3 % pour les Membres en développement et de 37,6 % pour les pays les moins avancés (PMA).

Au niveau des membres de l'Organisation de la Coopération islamique, les derniers pays qui ont ratifié l'AFE sont : Maroc, Égypte, Tadjikistan, Maldives, Guinée et la Tunisie et la Guinée Bissau portant à 154 le nombre total de ratifications sur les 164 membres de l'OMC. Il y a lieu de rappeler que le premier membre qui a ratifié l'Accord est Hong Kong-Chine.

Les Etats Membres de l'OCI qui ont ratifié l'AFE, sont au nombre de 41 sur les 154. La liste de ces pays par date de notification est en annexe (tableau 4). Par ailleurs, il y a lieu de noter que 40 pays de l'OCI ont notifié la catégorie A, 37 pays ont notifié la catégorie B et 34 pays ont notifié la catégorie C de l'Accord et ce, selon les données de l'OMC d'octobre 2022.



La figure ci-après résume la situation de la mise en œuvre de l'AFE par les Etats membres de l'OCI



Source : base de données de l'OMC du 7-11- 2022

## SECTION II : LES ACTIVITES DU CIDC DANS LE CADRE DE L'OMC

Le CIDC a mené un certain nombre d'activités pour servir les intérêts économiques des États Membres de l'OCI sur les questions de l'OMC, en particulier :

### A. NEGOCIATIONS COMMERCIALES

#### 1. ATELIER POST OMC CM11/PAYS FRANCOPHONES, 26-27 JUIN 2019, CASABLANCA – ROYAUME DU MAROC

Le CIDC et le Département de la stratégie Pays et de la coopération de la BID ont organisé en collaboration avec le Secrétariat d'Etat Chargé du Commerce Extérieur du Royaume du Maroc ont organisé un Atelier sur « les résultats de la Onzième Conférence Ministérielle de l'OMC (MC11) au profit des Etats Membres Africains de l'OCI » les 26-27 Juin 2019 à Casablanca. L'objectif est de coordonner les positions des Etats membres de l'OCI, dans le cadre des négociations de l'OMC.

Les Etats Membres suivants ont participé à cet atelier: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Côte d'Ivoire, La Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Togo, Tunisie, Ouganda et Maroc.

#### 2. ATELIER SUR «LES NEGOCIATIONS EN COURS A L'OMC EN FAVEUR DES MISSIONS PERMANENTS DES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI A GENEVE», 14-15 NOVEMBRE 2019, GENEVE, SUISSE

Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce ( CIDC), le Département de la Stratégie Pays et de la Coopération de la Banque Islamique de Développement (BID) ont organisé en collaboration avec la Mission Permanente de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) auprès du Bureau des Nations Unies et d'autres Organisations Internationales à Genève, un Atelier sur «Les Négociations en cours à l'OMC en faveur des Missions Permanents des États Membres de l'OCI à Genève», Genève, Suisse, 14-15 Novembre 2019. L'objectif est de discuter les questions en cours des négociations à l'OMC. Plus de 20 Pays et 8 Organisations Régionales et Internationales ont participé à cet événement.

#### 3. ATELIER VIRTUEL SUR LES NEGOCIATIONS AGRICOLES DANS LE CADRE DE L'OMC ET SON IMPACT SUR LE COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES INTRA-OCI, 26-28 OCTOBRE 2020

Le CIDC en collaboration avec la Banque Islamique du Développement a organisé un atelier sur les négociations commerciales au sein de l'OMC et leur impact sur le commerce intra-OCI. L'objectif de cette rencontre est d'informer les cadres relevant des Ministères en charge de ce dossier dans les pays membres sur l'état des lieux des négociations agricoles et de leur permettre de maîtriser les côtés techniques des négociations.

#### 4. ATELIER VIRTUEL SUR L'ETAT DES LIEUX DES NEGOCIATIONS AU NIVEAU DE L'OMC, EN PREVISION DE LA 12E REUNION MINISTERIELLE DE L'OMC (CM12), 21-23 JUIN 2021.

Pour un meilleur positionnement des pays de l'OCI dans les négociations l'OMC, le CIDC



organise en coopération la BID et le Secrétariat de l'OMC, un atelier sur les thématiques qui seront discutés à l'occasion de la CM12, notamment la facilitation des investissements pour le développement ; le commerce électronique ; les Micro-PME ; l'égalité des genres et les subventions aux pêcheries. L'objectif est d'offrir aux experts des pays de l'OCI un espace de concertation et d'échange d'expérience sur ces questions. Ont pris part à cet atelier 160 participants en provenance de 30 pays membres de l'OCI.

5. ATELIER VIRTUEL SUR L'ETAT DES LIEUX DES NEGOCIATION AU NIVEAU DE L'OMC, EN PREVISIONS DE LA CM12, 9-10 NOVEMBRE 2021.

Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) a organisé, en partenariat avec le Secrétariat de l'Organisation Mondiale du Commerce et la Banque Islamique du Développement (BID) un deuxième atelier virtuel régional préparatoire à cette Conférence la 12e Conférence ministérielle (CM12), les 9 et 10 novembre 2021. Cet atelier vise à aider les pays membres de l'OCI à finaliser leurs positions sur les thématiques à l'ordre du jour de la CM12 et de s'enquérir des dernières informations sur l'état des lieux des négociations et les résultats potentiels. Ont pris part à cet rencontre 150 participants en provenance de 23 pays membres de l'OCI.

6. ATELIER VIRTUEL REGIONAL PREPARATOIRE A LA 12EME CONFERENCE MINISTERIELLE DE L'OMC, LE 31 MAI 2022.

Dans le cadre de la préparation de la participation des Etats membres de l'OCI à la 12e Conférence ministérielle de l'OMC (CM12) qui a eu lieu en juin 2022 à Genève en Suisse, le CIDC a organisé, en partenariat avec le Secrétariat de l'Organisation Mondiale du Commerce et la Banque Islamique du Développement (BID) un atelier virtuel régional préparatoire à cette Conférence, le 31 mai 2022. L'objectif principal de cet atelier qui fait suite aux deux ateliers organisés en juin et novembre 2021 est d'offrir l'occasion aux pays de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) d'échanger sur les questions qui constituent l'ordre du jour de la CM12 et de s'enquérir des dernières informations sur l'état des lieux des négociations et les résultats potentiels. Cet atelier s'est focalisé sur les dernières évolutions depuis novembre 2021, dans le but de mieux préparer les travaux de cette conférence. Ont pris part à cet atelier 95 participants de 21 pays membres de l'OCI.

7. ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'ACCESSION DES ETATS MEMBRES DE L'OCI A L'OMC.

### **Echange de bonnes pratiques en Politique d'Investissement**

- Le CIDC a organisé un panel sur les principes de la politique d'investissement dans les Etats membres de l'OCI, le 18 octobre à Abu Dhabi, EAU, dans le cadre de la 8ème édition du Forum mondial de l'investissement.

### **Facilitation de l'Adhésion des États Membres de l'OCI à l'OMC**

En vue de faciliter l'accession des Etats membre de l'OCI à l'OMC, le CIDC a ciblé deux groupes de pays : le groupe arabe et celui de l'Asie Central. Etant donnée que la plupart des pays relève de la zone arabe, il a été procédé à l'élaboration d'une étude en partenariat avec l'OMC et la BID pour identifier les besoins des pays arabes et les approches à adopter.

Les résultats de cette étude feront l'objet d'un atelier régional « Troisième dialogue régional sur l'adhésion à l'OMC pour la région arabe » programmé du 31 octobre au 2 novembre 2023 à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis, au profit des négociateurs des pays en question.

#### 8. ACTIVITES AU SUJET DES NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES ET REGIONALES

Dans le cadre du suivi des négociations commerciales multilatérales et régionales, le CIDC a programmé l'organisation, durant le 2<sup>e</sup> trimestre de l'année 2023, les ateliers de formation et les séminaires de mise à niveau d'information sur les divers sujets d'intérêt pour les Etats membres suivants :

- Atelier de formation sur la défense commerciale.
- Atelier de formation sur le commerce des services.
- Séminaire sur l'intégration régionale dans la zone OCI.
- Séminaire de mise à niveau d'information sur l'après l'après CM12 (12<sup>e</sup> Conférence Ministérielle de l'OMC) et les préparatifs de la CM13.

#### 9. RENFORCEMENT DES CAPACITE CONCERNANT LA DIPLOMATIE ECONOMIQUE

Le CIDC a signé, le 15 mars 2023 à Nouakchott, une convention de partenariat avec l'Académie Diplomatique mauritanienne, portant sur la formation de cadres mauritaniens sur différents sujets des négociations et diplomatie économique.

Les contacts sont en cours pour identifier les besoins d'autres pays africains dans ce domaine.

## B. FACILITATION DU COMMERCE

#### 1. ATELIER VIRTUEL SUR LA COLLECTE ET L'ANALYSE DES DONNEES DU COMMERCE DES SERVICES, 23 AU 25 MARS 2021.

Compte tenu des développements récents dans le monde en termes de commerce des services, le CIDC, en collaboration avec les institutions de l'OCI et les organisations régionales, organisé un atelier sur les approches de collecte, de traitement et de l'analyse des données concernant le commerce des services afin d'aider les négociateurs des États Membres de l'OCI à maîtriser les nouvelles techniques de Négociations Commerciales.

#### 2. REUNION VIRTUELLE D'EXPERTS DE L'IOFS, SUR LA THEMATIQUE « PROJETS DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE : PERSPECTIVES DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS DANS LES PAYS DE L'OCI », 24 MAI 2021

Dans le but d'encourager les Agences de promotion des investissements des pays de l'OCI, à développer leurs activités dans le secteur agro-alimentaire, L'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (IOFS) a tenu, le 24 mai 2021, une réunion virtuelle d'experts consacrée à l'examen des opportunités et les défis pour attirer les investissements dans les pays de l'OCI dans ce secteur. Ont pris part à cette réunion plus de 37 participants.

Dans ce cadre, le CIDC a présenté ses activités relatives aux programmes de promotion

des investissements et de renforcement de capacités pour développer les échanges commerciaux et des investissements dans le domaine de l'agro-alimentaire dans la zone OCI.

3. TABLE RONDE VIRTUELLE SUR LES POLITIQUES ET LES TENDANCES DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCI, 21 OCTOBRE 2021.

Le CIDC a organisé en collaboration avec la BID et le SECRIC une table ronde au sujet des politiques de promotion des investissements direct étrangers dans les pays de l'OCI. Cette rencontre a permis d'explorer les pistes de réflexions possibles, favorisant le développement des investissements pour une meilleure intégration régionale au niveau de l'OCI. De même, elle a constitué une occasion pour partager les expériences nationales en matière des stratégies d'encouragement des IDE, surtout dans un contexte marqué par les implications économiques et sociales inhérentes au COVID19.

4. ATELIER SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ECHANGES ET SON IMPACT SUR LE PLAN D'ACTION REGIONAL DE L'OCI, 23 ET 24 MARS 2022, A DUBAÏ

Dans le cadre de la poursuite des concertations avec les Etats Membres de l'OCI sur la mise en œuvre de la catégorie C de l'Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE) de l'OMC, le Centre Islamique pour le Développement du Commerce le Département de l'Intégration Régionale et de la Coopération de la Banque Islamique de Développement (BID) ont organisé un Atelier sous la thématique «l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) et les avantages d'un plan régional pour sa mise en œuvre durable dans les pays de l'OCI» les 23 et 24 mars 2022 à Dubaï, Émirats Arabes Unis en marge de l'Expo 2020 Dubaï. Cet atelier fait suite aux trois réunions de concertations organisés virtuellement entre le 25 janvier et le 24 février 2022.

Ministères chargés du Commerce, des Ministères des Affaires Etrangères, des Administrations des Douanes. Ont participé également à cet atelier des experts de l'OMC (par voie virtuelle), de la CNUCED, de l'Alliance Mondiale pour la Facilitation des Echanges, de la Ligue Arabe, de la BID et du CIDC. Les recommandations dégagées de cet atelier concernent principalement : l'identification des besoins, la mise en place d'un plan d'action d'assistance technique comportant les actions prioritaires et le renforcement de la coopération et la synergie entre les partenaires impliqués dans le déploiement de ce programme à savoir : l'OMC, la CNUCED, l'Alliance Global de facilitation du Commerce (GATF), la BID et le CIDC.

5. ACCOMPAGNEMENT POUR LA DIGITALISATION DES PROCEDURES DU COMMERCE EXTERIEUR :

Les activités de digitalisation des procédures du commerce extérieur permettront de réduire les coûts des transactions des exportations et des importations des marchandises dans les Etats Membres. En vue de répondre aux attentes des Etats membres, le CIDC et la GATF en partenariat avec la BID poursuivent l'opération d'identification des besoins des pays en matière de digitalisation des procédures du commerce extérieur qui concernent la certification phytosanitaire et celle du transport. A cet égard, Il a été procédé à ce qui suit :

### **Certification phytosanitaire électronique :**

- Organisation de deux Missions exploratoires pour l'implémentation de la solution e-Phyto dans le processus du commerce international, au Nigeria (28 novembre - 2 décembre 2022) et au Togo (13-17 mars 2023). Ces deux missions qui interviennent à la suite des demandes de ces deux pays, ont pour objectif l'identification des besoins des acteurs clés des secteurs publiques et privé en matière de digitalisation. Il est également question de prendre connaissance des difficultés sur le terrain pour l'obtention du certificat phytosanitaire ainsi que les meilleures pistes de réussir la digitalisation de ce processus afin de maximiser son impact en termes de facilitation des échanges des pays concernés.
- Atelier national de lancement officiel du projet de la digitalisation des procédures d'octroi de certificat phytosanitaire (e-phyto) le 24 mai 2023 à Lagos (Nigeria) et le 27 septembre 2023 à Lomé (Togo).
- D'autres missions sont prévues durant le deuxième semestre 2023 et le premier semestre 2024 et vont concerner le Burkina Faso, la Mauritanie, l'Oman, l'Albanie et le Bénin.

### **Digitalisation des procédures du transport terrestre :**

- Assistance des Pays africains membres de l'OCI dans leurs processus de digitalisation des procédures de transport (e-TIR). Les premiers chantiers concernent les postes transfrontaliers Maroc-Mauritanie, Sénégal-Mali et Burkina Faso-Côte d'Ivoire en 2023.

#### 6. ACCOMPAGNEMENT DES PAYS DE L'OCI D'AFRIQUE POUR L'ADOPTION DES CONVENTIONS DU TRANSPORT INTERNATIONAL ROUTIERS (TIR).

- Organisation en collaboration avec la BID et le Secrétariat de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (UNECE), d'un Atelier de Formation sur la Convention de Transport International Routier et des Marchandises, les 28 et 29 juin 2022 à Casablanca. Cet atelier est organisé au profit des cadres des Ministères chargés du commerce et ceux du transport ainsi que les Administrations des Douanes de 23 pays de l'Afrique de l'Afrique subsaharienne membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI). L'objectif principal de l'atelier est d'expliquer les dispositions de la Convention de transport routier international TIR et les conventions internationales de transport de marchandises par route (CMR) en vue d'illustrer les avantages et les bénéfices découlant de leur adoption par ces pays.
- Contribution aux travaux de l'atelier au sujet de la convention TIR tenue à Genève le 8 février 2023 sous le thème : « Mise en œuvre de la convention TIR – Défis et Opportunités » organisé par l'UNECE et l'IRU.
- Organisation en partenariat avec la BID et l'IGAD d'un atelier TIR au profit des pays de l'IGAD membres de l'OCI, à Djibouti les 13-14 décembre 2022 en collaboration avec UNECE et IRU.

#### 7. Atelier national de formation sur la facilitation des procédures douanières au profit de la République Gabonaise

A la demande des autorités gabonaises, le CIDC a organisé en collaboration avec la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects de la République du Gabon, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects du Royaume du Maroc (ADII) et l'Ambassade de la Haute représentation de la République Gabonaise au Royaume du Maroc un « Atelier national de formation sur la facilitation des procédures douanières » au profit des douaniers gabonais du 13 au 17 Mars 2023 à Libreville, République du Gabon.

Cette formation destinée aux cadres gabonais en charge de l'évaluation en douane et de la surveillance avait pour objectif de :

- Permettre aux cadres gabonais de s'enquérir des meilleures pratiques douanières dans les thématiques ciblées ;
- Identifier les besoins spécifiques du Gabon dans les domaines susmentionnés ;
- Echanger sur les actions futures d'assistance technique, au niveau de la région Afrique de l'OCI.

A l'issue de l'Atelier, les douaniers ont exprimé leur satisfaction pour la qualité de la formation reçue et la pertinence des échanges avec les deux Experts de l'ADII.

En marge de la formation, les délégations du CIDC et de l'ADII ont été reçues par Mme Maryse Patricia NKOMA – Directeur Général Adjoint des Douanes et Droits Indirects de la République du Gabon. A cette occasion, elle a salué l'excellente relation de fraternité qui existe entre le Royaume du Maroc et la République du Gabon et a remercié le CIDC pour avoir initié la tenue de cet Atelier visant à renforcer les capacités des douaniers gabonais et à engager la Douane Gabonaise vers la dématérialisation de ses procédures.

Pour finir, Mme NKOMA a demandé aux parties présentes de continuer à accompagner la Douane Gabonaise et d'examiner la possibilité d'organiser très prochainement un Atelier portant sur l'opérationnalisation des régimes de transformation (perfectionnement actif, transformation sous douane) au profit de la Direction des Régimes Economiques et Privilégiés.

8. Atelier de formation sur l'accès aux marchés et la gestion des chaînes de valeur au profit des entreprises et coopératives dirigées par des femmes dans les pays arabophones membres de l'OCI

Dans le cadre de son programme de facilitation de commerce, le CIDC et le Bureau de Promotion du Commerce du Canada (TFO Canada) ont organisé en collaboration avec le Département de la Coopération et du Développement des Capacités de la BID, le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Royaume du Maroc et l'ASMEX un « Atelier de formation sur l'accès aux marchés et la gestion des chaînes de valeur au profit des entreprises et coopératives dirigées par des femmes dans les Pays arabophones membres de l'OCI », du 17 au 21 Juillet 2023 à Casablanca, Royaume du Maroc.

Cette formation avait pour objectif d'aider les Petites et Moyennes Entreprises (PMEs) et des Coopératives des Femmes à accroître leur accès au marché international et à mieux gérer leurs chaînes de valeur, et ce en vue d'augmenter les flux globaux de commerce et d'investissement au profit des secteurs public et privé des Pays arabophones membres de l'OCI.

Ont pris part à cette formation 40 femmes d'affaires provenant des pays suivants : Maroc, Égypte, Qatar, Arabie Saoudite, Bahreïn, Tunisie, Mauritanie.

Le CIDC compte organiser une formation dédiée aux pays francophones du 11 au 15 décembre 2023 au Tchad et une autre dédiée aux pays anglophones en Gambie en 2024.

#### 9. Mise en œuvre de la catégorie C de l'AFE de l'OMC :

L'assistance technique pour la mise en œuvre de la catégorie C de l'AFE concerne, en premier lieu, Les pays d'Afrique membres de l'OCI qui ont exprimé le besoin d'encadrement. Des ateliers nationaux et régionaux ont été programmés durant le premier semestre de l'année 2023. Il s'agit de ce qui suit :

- Séances virtuelles en partenariat avec la CNUCED et la Banque mondiale d'encadrement technique au profit des membres du Comité national de la facilitation du commerce de la République de Guinée pour l'identification de l'état des lieux de la mise en œuvre des mesures de la Catégorie C de l'AFE et les besoins d'assistance technique.
- Organisation en partenariat avec l'Administration des Douanes et Impôts Indirect du Maroc d'un atelier national de formation pour la simplification des procédures douanières, au profit du Gabon à Libreville du 13-17 mars 2023.
- Organisation d'un atelier national de formation sur la définition des échéances adéquates de mise en œuvre de ces mesures, du 7 au 9 juin 2023 à Conakry (Guinée).
- Tenue d'ateliers nationaux et régionaux au profit d'autres Etats africains membres de l'OCI durant le 2<sup>e</sup> trimestre de l'année 2023.

#### 10. Renforcement des capacités institutionnelles en matière de commerce international :

Dans le cadre du renforcement de la coopération, de l'assistance technique et du renforcement des capacités visant à promouvoir le commerce et l'investissement entre les États membres de l'OCI, le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) a organisé les activités suivantes :

- Des webinaires sur le marketing numérique, le développement des TPME et la facilitation des échanges, y compris l'autonomisation des femmes, de mai à décembre 2023.
- Un atelier sur l'accès au marché et la gestion des chaînes de valeur régionales au profit des entreprises dirigées par des femmes et des coopératives des pays arabophones de l'OCI, du 17 au 21 juillet 2023 à Casablanca, au Royaume du Maroc.
- Un atelier sur l'accès au marché et la gestion des chaînes de valeur régionales au profit des entreprises dirigées par des femmes et des coopératives des pays francophones de l'OCI, du 11 au 15 décembre 2023 à N'Djaména, au Tchad.

Compte tenu du rôle vital que joue le tourisme dans le développement économique et social des États membres de l'OCI, le CIDC a organisé les activités suivantes :

- Un webinaire de formation par le CIDC et le SESRIC sur la numérisation des services touristiques dans les pays de l'OCI les 24 et 25 mai 2023, ainsi qu'un

webinaire de formation sur le tourisme gastronomique dans les pays de l'OCI les 4 et 5 octobre 2023 pour renforcer les capacités des pays membres dans ces domaines.

- Un panel sur la gastronomie, la santé et le tourisme musulman en marge de la troisième exposition touristique de l'OCI à Doha, du 20 au 22 novembre 2023.

Les activités à venir au cours du premier trimestre de 2024 sont les suivantes :

- L'organisation d'un atelier sur l'accès au marché et la gestion des chaînes de valeur régionales au profit des entreprises dirigées par des femmes et des coopératives des pays anglophones de l'OCI en Gambie.

#### 11. Programme de coopération triennal dans le domaine des politiques et du droit de la concurrence

Les discussions ont été entamées pour la finalisation d'un programme de coopération triennal dans le domaine des politiques et du droit de la concurrence en coopération avec le Gouvernement Tunisien, le CIDC et la CNUCED, au profit des pays arabes et africains membres de l'OCI. Des activités de renforcement des capacités dans le cadre de ce programme seront organisées à partir de l'année 2024.

#### 12. Etudes et Rapports :

- Réalisation d'une étude sur le Commerce et la Sécurité Alimentaire en collaboration avec l'ITC, dont les résultats ont été présentés lors de la 9e Conférence ministérielle sur la Sécurité alimentaire et le Développement agricole, qui s'est tenue les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2023 à Doha, État du Qatar.
- Réalisation d'une étude en partenariat avec l'OMC et la BID pour évaluer les besoins en assistance technique au bénéfice des pays arabes de l'OCI candidats à l'adhésion à l'OMC.
- Élaboration de l'étude sur le tourisme durable et achèvement en cours de l'étude sur le tourisme de santé et de gastronomie dans les pays de l'OCI, afin de permettre aux pays membres d'exploiter les nouvelles opportunités offertes par le secteur du tourisme.
- Forum des TPME et études en collaboration avec la CCD-BID et KOsGEB Türkiye.
- Étude sur l'accession du Turkménistan à l'OMC en collaboration avec la CCD-BID et la CEE-ONU.
- Étude sur le commerce électronique et l'impact de la ZLECAf en collaboration avec l'ITC et la CCD-BID.

### SECTION III : FORMATION DES ENTREPRISES SUR LES QUESTIONS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Dans le cadre de la dynamisation de la coopération, de l'assistance technique et du renforcement des capacités visant à promouvoir le commerce et les investissements entre les Etats Membres de l'OCI, le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) a organisé une série de formations thématiques au profit des entreprises, qui se résument ci-après :

## A. GESTION DES ENTREPRISES

### 1. ATELIER VIRTUEL SUR LES STRATEGIES DES EXPORTATIONS DES PRODUITS ALIMENTAIRES AU PROFIT DES ENTREPRISES CAMEROUNAISES, 2-3 FEVRIER 2022.

Cet Atelier virtuel a été organisé les 2 et 3 février 2022, en coopération avec le Centre National de Promotion des Echanges du Cameroun (CNPE) sous l'égide du Ministère du Commerce de la République du Cameroun et en collaboration avec la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (CCIMA). Cet atelier a permis de mettre l'accent sur l'ensemble des contraintes auxquelles les entreprises se trouvent confrontées dans le processus de l'export. Les axes abordés sont : développement d'un plan commercial, maîtrise des normes du Commerce international ainsi que les opportunités pour accéder à de nouveaux marchés étrangers. Ont pris part à cet atelier, 70 participants parmi les entreprises et organismes publics et privés.

### 2. ATELIER VIRTUEL DE FORMATION SUR «LA RESILIENCE DES TPMEs FACE AU COVID-19 », LE 9 FEVRIER 2022

L'objectif principal de cet atelier est de fournir les informations et conseils pour une meilleure adaptation aux effets de la pandémie. Les questions examinées se rapportent aux méthodes de gestion de la crise COVID y compris les relations avec les clients et fournisseurs ainsi que la gestion de changement des priorités de l'entreprise. Cet atelier a enregistré la participation de 175 personnes en provenance de 23 pays.

### 3. ATELIER VIRTUEL DE FORMATION SUR « COMMENT RENTABILISER LA PARTICIPATION DANS UNE FOIRE COMMERCIALE INTERNATIONALE EN PRÉSENTIELLE ET EN VIRTUELLE»; 31 JANVIER - 1ER FÉVRIER 2022

Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) a organisé les 31 janvier et 1er février 2022, un atelier virtuel de formation sur « Comment rentabiliser la participation dans une foire commerciale internationale en présentielle et en virtuelle » au profit des entreprises et organes de promotion du commerce (OPC) des pays de l'OCI .

L'objectif principal de cet atelier est d'aider les OPC, PME et organisateurs des foires et salons à mieux se préparer à participer aux foires et salons avant, durant et après par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information à savoir le marketing digital dans le contexte covid et post-covid, afin de maximiser la participation des entreprises, visiteurs et investisseurs aux foires et salons.

Ont pris part à cet atelier 180 participants en provenance de 16 pays à savoir : le Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Comores, Djibouti, le Gabon, la Guinée, l'Inde, l'Ouganda, Palestine, Mali, Maroc, Mauritanie, Soudan, Togo, la Turquie, Etats-Unis et France

### 4. ATELIER VIRTUEL DE FORMATION SUR « LA DETERMINATION DU PRIX ET LA DOCUMENTATION A L'EXPORTATION » DU 15-16 FEVRIER 2022

L'objectif de cet atelier de formation est d'apprendre aux participants les méthodes de calcul des prix et les documents à fournir durant le processus d'exportation. Les sujets traités portaient sur l'identification du processus d'exportation, la portée juridique et



commerciale des principaux documents utilisés à l'exportation, le coût logistiques du processus préacheminement à l'exportation ainsi que les prix à l'exportation. Cet atelier a connu la participation de 190 opérateurs en provenance de 25 pays de l'OCI.

5. CYCLE DE FORMATION EN LIGNE AU PROFIT DES CHEFS D'ENTREPRISES ET INSTITUTIONS PUBLIQUES CHARGÉES DU COMMERCE ET DES INVESTISSEMENTS DES ETATS MEMBRES DE L'OCI, 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2023

Dans le but d'assurer une mise à niveau de formation et d'information au profit des chefs d'entreprises, notamment les femmes et les jeunes ainsi que les cadres des institutions publiques chargées du commerce et des investissements, au sujet des approches de positionnement sur les marchés internationaux, le CIDC organisera un cycle de formation en ligne à partir de la deuxième du moi de mais 2023. Ces formations prennent la forme de webinaires de 3 heures, animés par des experts internationaux. Ce cycle sera articulé, dans un premier temps sur les deux modules suivants :

- **Le Module 1** portera sur le transport et la logistique et concernera les sujets de formation techniques suivants :

<b>Sujets</b>	<b>Date programmée</b>
Les techniques d'élaboration des contrats de transport en commerce international	17 mai 2023
L'audit du processus importations	23 mai 2023
le contrôle et inspection des marchandises en commerce international	6 juin 2023
Audit du processus transport international des marchandises	21 juin 2023
Sécurisation de la chaine logistique des entreprises exportatrices	22 juin 2023

**Module 2** concerne le Marketing digital et portera sur les sujets de formation techniques suivants :

<b>Sujets</b>	<b>Date programmée</b>
Analyse du besoin et étude de marché en marketing digitale	18 mai 2023
Analyse des marketplaces digitales à l'international	30 mai 2023
Gestion de la communication digitale	31 mai 2023
Stratégie digitale	7 juin 2023
Gestion du paiement et de la distribution à l'international	8 juin 2023
Création de sa boutique en ligne	13 au 15 Juin 2023

## B. COMMERCE INTERNATIONAL

### 1. ATELIER VIRTUEL DE FORMATION SUR « LES RISQUES LIES AU COMMERCE INTERNATIONAL » DU 3 MARS 2022

Cet atelier de formation a été axé sur l'identification des principaux risques liés au commerce international, les différentes formes sous lesquelles se manifestent ces risques, ainsi que les solutions possibles pour contourner lesdites risques. 125 participants ont pris part à cet évènement en provenance de 31 pays de l'OCI.

### 2. ATELIER VIRTUEL DE FORMATION SUR « LES MODALITES DE PAIEMENTS A L'INTERNATIONAL » DU 16 MARS 2022

L'objectif de cet atelier est de permettre la maîtrise de l'utilisation des instruments de paiements en présentant le moindre coût et le moindre risque pour sécuriser les transactions commerciales internationales. La formation portait sur : la différence entre instruments et techniques de paiements, la technique de remise documentaire (REMDOC) et La technique de crédit documentaire (CREDOC). 67 participants ont pris part à cet atelier, en provenance de 22 pays de l'OCI.

3. ATELIER VIRTUEL DE FORMATION SUR « LES NOUVELLES REGLES DES INCOTERMS 2020 » DU 28 MARS 2022

L'objectif de cet atelier est de permettre aux participants de maîtriser les pratiques de la nouvelle version des INCOTERMS, et d'acquérir les compétences nécessaires pour pouvoir choisir contractuellement un bon INCOTERM adapté dans chaque cas. Les sujets traités sont : le rôle des INCOTERMS dans les contrats de vente internationale, les nouvelles dispositions de la version 2020, l'étude approfondie de chaque INCOTERM en version 2020. L'atelier a enregistré la participation d'environ 54 opérateurs privé et public en provenance des 23 Pays de l'OCI.

4. ATELIER VIRTUEL DE FORMATION SUR LES TECHNIQUES DE NEGOCIATIONS COMMERCIALES DES TPMEs, LE 23 FEVRIER 2022,

L'objectif de cet atelier destiné aux TPMEs, aux membres des comités nationaux de facilitation des échanges, est de permettre une maîtrise des négociations commerciales afin de promouvoir la compétitivité et l'efficacité des représentants des TPMEs. Cet atelier s'est axé sur une compréhension claire de la négociation commerciale et ces techniques pour conclure une négociation commerciale réussie. Cet atelier a connu la participation de 195 cadres en provenance de 22 pays de l'OCI.

5. CYCLE DE FORMATION EN LIGNE SUR LES SUJETS DU COMMERCE INTERNATIONAL, 2<sup>E</sup> SEMESTRE 2023

Dans le but d'assurer une mise à niveau de formation et d'information au profit des chefs d'entreprises, notamment les femmes et les jeunes ainsi que les cadres des institutions publiques chargées du commerce et des investissements, sur les différents sujets relatifs au commerce international, le CIDC organisera un cycle de formation en ligne durant le 2<sup>e</sup> semestre 2023. Ces formations prennent la forme de webinaires de 3 heures, animés par des experts internationaux. Les sujets ciblés sont les suivants : les règles d'origine, l'évaluation en douane, la propriété intellectuelle, les Accords préférentiels, les normes et standards sanitaires & phytosanitaires.

6. ATELIERS DE FORMATIONS SUR L'ACCES AUX MARCHES AU PROFIT DES FEMMES ENTREPRENEURS DES ETATS MEMBRES DE L'OCI

Dans le cadre de l'encouragement de l'entrepreneuriat féminin, le CIDC organisera en collaboration avec le Département de la coopération et du développement des capacités

de la BID et le Bureau « Trade Facilitation Office (TFO) Canada » une série de formation de 3 jours à Lahore (Pakistan) en marge de la 18<sup>ème</sup> Foire Commerciale des Etats Membres de l'OCI prévue au 1<sup>er</sup> semestre de 2024, au Maroc et au Tchad.

Ces formations, qui seront organisées en coopération avec les Ministères en charge du commerce et les OPC desdits Pays, ont pour objectif d'aider les PME et les coopératives de femmes à accroître leur accès aux marchés internationaux et à mieux intégrer les chaînes de valeur, ce qui augmentera les flux de commerce et d'investissement intra-OCI et avec le reste du monde au profit des secteurs public et privé des pays de l'OCI.

## SECTION IV : ETAT DES LIEUX DES ACCESSIONS DES PAYS MEMBRES DE L'OCI A L'OMC

### A. PROCESSUS D'ACCESSION ET ASSISTANCE TECHNIQUE

#### 1. PROCESSUS D'ACCESSION A L'OMC

Les Etats de l'OCI Membres de l'OMC sont toujours au nombre de 44 pays. 11 Etats Membres de l'OCI sont en cours d'accession à l'OMC.

Les accessions à l'OMC se déroulent par voies interdépendantes des négociations multilatérales, plurilatérales et bilatérales. Certains processus ont enregistré des progrès considérables depuis 2013, tandis que d'autres n'ont pas avancé comme prévu en raison de divers facteurs, parmi lesquels la poursuite des négociations avec les Membres, des complexités techniques, des difficultés intérieures et divergences des choix.

Les modalités d'accession comportent un volet lié au soutien des pays par le biais d'assistance technique, à côté des autres outils de sensibilisation et de dialogue permettant aux pays accédants de mieux préparer le processus de dialogue avec les autres pays membres pour honorer leurs engagements.

#### 2. ASSISTANCE TECHNIQUE ET SENSIBILISATION

L'assistance technique et le renforcement des capacités liées à l'accession sont axés sur la formation des fonctionnaires gouvernementaux. Ils incluent également des activités ciblant les parlementaires, le secteur privé, les milieux universitaires, la société civile et les médias.

Dans ce cadre, le CIDC a lancé une étude en partenariat avec la BID et l'OMC, en vue d'identifier la nature de l'assistance technique permettant de faciliter le processus d'accession à l'OMC aux pays membres de l'OCI.

#### 3. OUTILS DESTINES AUX ACCESSIONS :

L'OMC a lancé en juillet 2016 un nouveau Portail Intelligent des adhésions qui permet d'améliorer l'accès à l'information sur les adhésions à l'OMC ainsi que de nombreuses

fonctionnalités nouvelles, telles que l'accès direct à toutes les lois notifiées pour les adhésions complétées. Le portail est disponible à l'adresse suivante : <https://www.wto.org/accessions>.

La Base de données des engagements dans le cadre des adhésions (ACDB) a été lancée en mai 2012. Elle donne accès à la totalité des engagements et les informations connexes contenues dans les rapports des groupes de travail d'adhésions et aux protocoles d'adhésions des 31 Membres en vertu de l'article XII MC (<http://acdb.wto.org>). En 2018, la base de données a été mise à jour pour inclure les protocoles d'accession de tous les Membres relevant de l'Article XII et les engagements qui y figurent.

## **B. ETAT DES ADHESION DES PAYS DE L'OCI A L'OMC**

L'état des lieux d'accession des membres se décline par pays comme suit :

### **a) L'ALGÉRIE :**

Le Groupe de travail de l'accession de l'Algérie a été établi le 17 juin 1987. Ce pays a déposé officiellement à l'OMC son mémorandum sur le commerce extérieur en juin 1996. L'Algérie a présenté son offre initiale concernant l'accès aux marchés pour les marchandises et les services en 2002. Le groupe de travail qui est présidé par M. l'Ambassadeur José Luis Cancela (Uruguay) et regroupe 43 pays a tenu à ce jour 14 réunions, la dernière a eu lieu en mars 2014. L'examen du régime de commerce extérieur algérien par les Etats membres de l'OMC est en cours.

### **b) L'AZERBAÏDJAN**

Le Groupe de travail de l'accession de l'Azerbaïdjan a été établi le 16 juillet 1997, l'année où ce pays a déposé sa demande d'adhésion. L'Azerbaïdjan a présenté un aide-mémoire sur son régime de commerce extérieur en avril 1999. Ce pays a présenté son offre initiale concernant l'accès aux marchés pour les marchandises et les services en 2005. Le groupe de travail a tenu jusqu'à présent quatorze réunions, la dernière a eu lieu en juillet 2017. L'examen du régime de commerce extérieur de ce pays est en cours.

### **c) LES COMORES**

Le Groupe de travail de l'accession des Comores a été établi le 9 octobre 2007, sous la présidence de M. l'Ambassadeur Luis Enrique CHÁVEZ BASAGOITIA (Pérou) et puis l'Ambassadeur Omar ZNIBER (Maroc). L'Aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur de ce pays a été présenté le 25 octobre 2013. Il a tenu jusqu'à maintenant 7 réunions dont la dernière en mai 2022. Les Comores ont présenté leurs offres d'accès au marché pour les biens et services en 2016. Ils ont distribué le résumé factuel des points soulevés. L'examen du régime de commerce extérieur des Comores est en cours sur la base d'un projet de rapport du Groupe de travail.

À la neuvième réunion du Groupe de travail de l'accession de l'Union des Comores à l'OMC, le 5 octobre, les Membres de l'OMC ont pris note des progrès substantiels réalisés par les Comores pour achever les négociations en vue de leur accession à l'OMC. La délégation des Comores a réitéré son engagement à surmonter les derniers obstacles et à signer son protocole d'accession à l'OMC à la treizième Conférence ministérielle de l'OMC (CM13).

**d) L'IRAK**

L'Irak a déposé sa demande d'adhésion à l'OMC le 30 septembre 2004. Le groupe de travail, présidé par M. Guillermo Valles Galmez (Uruguay) et puis, l'Ambassadeur Omar Hilal (Maroc), a été établi en décembre 2004. Le Groupe de Travail a tenu sa première réunion en 2007. L'Irak n'a pas en cours soumis son offre d'accès au marché pour les produits et services.

**e) L'IRAN**

L'Iran a soumis sa demande d'adhésion à l'OMC en 2004. Un groupe de travail a été établi en 2005 qui a tenu une seule réunion à la même année. L'Aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur a été distribué en novembre 2009. L'Iran n'a pas encore présenté son offre d'accès au marché pour les biens et services.

**f) LE LIBAN**

Le Groupe de travail de l'accession de la République libanaise qui a été établi le 14 avril 1999 a tenu jusqu'à présent 7 réunions dont la dernière a eu lieu en 2009. L'aide-mémoire du Liban sur le régime de commerce extérieur a été distribué en juin 2001. Ce pays a présenté son offre initiale d'accès aux marchés des biens et services en 2003 et il a distribué son résumé factuel des points soulevés par les Etats membres. L'examen du régime de son commerce extérieur est en cours sur la base d'un projet de rapport du Groupe de travail.

**g) LA LIBYE**

La Libye a déposé une demande officielle pour adhérer à l'OMC le 25 novembre 2001. Le groupe de travail a été établi en 2004. La Libye n'a pas encore présenté d'aide-mémoire sur son régime de commerce extérieur et le Groupe de travail ne s'est pas encore réuni.

**h) LE SOUDAN**

Le groupe de travail pour l'admission du Soudan qui a été établi le 25 octobre 1994 a tenu jusqu'à présent 5 réunions, sous la présidence de M. Naoki HIKOTA (Japon) dont la dernière a eu lieu en 2021. Le Soudan a présenté son offre initiale d'accès au marché pour les produits et services en 2004 et il a distribué son résumé factuel des points soulevés par les Etats membres. L'examen de son régime du commerce extérieur soumis en 1999 n'a pas commencé.

**i) L'OUZBÉKISTAN**

Le Groupe de travail de l'accession de l'Ouzbékistan a été établi le 21 décembre 1994. Il tenu jusqu'à présent 5 réunions dont la dernière a eu lieu en juin 2022, sous la présidence de l'Ambassadrice Taeho LEE (République de Corée). L'Ouzbékistan a présenté un aide-mémoire sur son régime de commerce extérieur en septembre 1998 et il a présenté son offre initiale d'accès au marché des biens et services en 2005.

**j) LA SOMALIE**

Le Groupe de travail de l'accession de la Somalie a été établi le 7 décembre 2016. Le processus de nomination d'un président de groupe de travail est en cours

#### k) LA SYRIE

Le Groupe de travail de l'accèsion de la République Arabe Syrienne a été établi le 4 mai 2010. Il ne s'est pas encore réuni.

#### l) TURKMÉNISTAN

Le Groupe de travail du Turkménistan a été établi le 23 février 2022, mais il ne s'est pas réuni jusqu'à maintenant.

#### CONCLUSION :

Bien que la qualité du Membre de l'OMC procure des avantages évidents, les négociations sur l'accèsion constituent un défi pour tous les gouvernements accédants, notamment ceux des PMA. Les modalités et conditions de l'accèsion imposent des réformes intérieures. Les PMA accédants ont des capacités techniques et humaines et des ressources financières limitées pour faire face aux aspects complexes de l'accèsion à l'OMC. L'étude qui sera lancée par le CIDC, la BID et l'OMC, vise à identifier les besoins des pays membres de l'OCI pour faciliter le processus de leur accèsion à l'OMC.

Conscient de l'importance d'assister les Etats membres de l'OCI, dans ces domaines, le CIDC et la BID organisent chaque année des programmes de renforcement des capacités sous forme d'atelier de formation et de mise à niveau d'informations. Une attention particulière est accordée aux pays les moins avancés.

Par ailleurs, le CIDC en partenariat avec la BID, poursuivront leurs efforts pour organiser d'autres rencontres et ateliers visant l'échange d'expériences et d'expertises ainsi que le rapprochement des positions des pays membres, surtout en prévision de la 13<sup>e</sup> conférence Ministérielle de l'OMC.

## ANNEXES

**Tableau 1 : Dates de mise en place des groupes de travail, des Pays observateurs de l'OCI à l'OMC**

<b>Pays</b>	<b>Date de la mise en place du groupe de travail</b>	<b>Président du groupe de travail</b>
<b>Algérie</b>	17 juin 1987	Uruguay
<b>Azerbaïdjan</b>	16 juillet 1997	Allemagne
<b>Comores</b>	9 octobre 2007	Pérou/Maroc (depuis mai 2022)
<b>Irak</b>	13 décembre 2004	Maroc
<b>Iran</b>	26 mai 2005	-
<b>Liban</b>	14 avril 1999	France
<b>Libye</b>	27 juillet 2004	Espagne
<b>Somalie</b>	7 décembre 2016	-
<b>Soudan</b>	25 octobre 1994	Japon
<b>Syrie</b>	4 mai 2010	-
<b>Ouzbékistan</b>	21 décembre 1994	Corée
<b>Turkménistan</b>	23 février 2022	-

Source : OMC, Mars 2020

**Tableau 2 : Tableau récapitulatif des accessions en cours**

Pays	Demande	Création du Groupe de travail	Aide-Mémoire	Première/ dernière* réunion du Groupe de travail	Nombre de réunions du Groupe de travail*	Offre pour les marchandises		Offre pour les services		Projet de rapport du Groupe de Travail**	Examen du régime du commerce extérieur en cours sur la base d'un projet de rapport du Groupe de travail
						Offre initiale	Dernière offre*	Offre initiale	Dernière offre*		
Algérie	Juin 1987	Juin 1987	Juil. 1996	Avril 1998/ Mars 2014	14	Fev 2002	Nov 2013	Mars 2002	Oct 2013	Fev 2014	
Azerbaïdjan	Juin 1997	Juil. 1997	Avril 1999	Juin 2002/ July 2017	14	Mai 2005	Sept 2013	Mai 2005	Fev. 2015	Jan 2015	✓
Comores	Févr. 2007	Oct. 2007	Oct.2013	Désignation Sept2013 Mars 2018	4	Oct 2016		Oct 2016			✓
Iran	Juil. 1996	Mai 2005	Nov. 2009		/						✓
Irak	Sept. 2004	Dec. 2004	Sept. 2005	Mai 2007/ Avril 2008	2						
Libye	Jan 1999	Avril 1999	Juin 2001	Oct 2002/ Oct 2009	7	Nov 2003	Juin 2004	Dec 2003	Juin 2004	Oct 2009	
Ouzbékistan	June 2007	Dec. 2007	Avril 2011	Juil. 2002/ Juil 2012	3						
Liban	Dec 2004	Fev. 2005	Mars 2005	Oct 2005/ Oct 2009	7	Avril 2006	Nov 2008	Oct 2006	Nov 2008	Oct 2012	
Soudan	Dec. 1994	Dec 1994	Oct 1998	Jul 2002/ Jul 2017	4	Sept 2005		Sept 2005			✓
Syrie	Oct 2001	Mai 201									
Somalie	Dec 2015	Dec 2016									

Source : OMC/ Mise à jour en mars 2020



**Tableau 3 : LISTE DES ETATS MEMBRES DE L'OCI MEMBRES DE L'OMC**

<b>PAYS</b>	<b>DATE D'ADHESION</b>
1. Albanie	8 septembre 2000
2. Bahreïn	1 janvier 1995
3. Bangladesh	13 décembre 1993
4. Benin	1 janvier 1995
5. Brunei	1 janvier 1995
6. Burkina Faso	3 juin 1995
7. Cameroun	13 décembre 1995
8. Tchad	19 octobre 1996
9. Côte d'Ivoire	1 janvier 1995
10. Djibouti	31 mai 1995
11. Egypte	30 juin 1995
12. Gabon	1 janvier 1995
13. Gambie	23 octobre 1996
14. Guinée	25 octobre 1995
15. Guinée-Bissau	31 mai 1995
16. Guyane	1 janvier 1995
17. Indonésie	1 janvier 1995
18. Jordanie	11 avril 2000
19. Kuweit	1 janvier 1995
20. Kazakhstan	30 novembre 2015
21. Kirghizistan	20 décembre 1998
22. Malaisie	1 janvier 1995
23. Maldives	31 mai 1995
24. Mali	31 mai 1995
25. Maroc	1 janvier 1995
26. Mauritanie	31 mai 1995
27. Mozambique	26 Aout 1995
28. Niger	13 décembre 1996
29. Nigeria	1 janvier 1995
30. Oman	9 novembre 2000
31. Pakistan	1 janvier 1995
32. Qatar	13 janvier 1996
33. Arabie Saoudite	11 décembre 2005
34. Sénégal	1 janvier 1995
35. Sierra Leone	23 Juillet 1995
36. Suriname	1 janvier 1995
37. Tadjikistan	2 mars 2013
38. Togo	31 mai 1995
39. Tunisie	29 mars 1995
40. Turquie	26 mars 1995
41. Uganda	1 janvier 1995
42. Émirats Arabes Unies	10 avril 1996
43. Yémen	26 juin 2014
44. Afghanistan	29 juillet 2016

**LISTE DES ETATS MEMBRES DE L'OCI  
CANDIDATS A L'ACCESSION A L'OMC  
(OBSERVATEURS)**

1. Algérie
2. Azerbaïdjan
3. Comores
4. Iran
5. Iraq
6. Liban
7. Libye
8. Soudan
9. Syrie
10. Ouzbékistan
11. Somalie
12. Turkménistan (mise en place du groupe de travail le 23 février 2022)

**LISTE DES ETATS MEMBRES DE L'OCI  
NON MEMBRES DE L'OMC**

Palestine

**Tableau 4 : Liste des Etats membres de l'OCI ayant ratifié l'Accord de la Facilitation des échanges de l'OMC**

<b>Etats Membres</b>	<b>Date de la Ratification</b>
1. Albania	2016-05-10
2. Afghanistan	2016-07-29
3. Kingdom of Bahrain,	2016-09-23
4. Bangladesh	2016-09-27
5. Benin	2018-03-28
6. Brunei Darussalam	2015-12-15
7. Burkina Faso	2018-09-21
8. Cameroon	2018-11-30
9. Chad	2017-02-22
10. Cote d'Ivoire	2015-12-08
11. Djibouti	2018-03-05
12. Egypt	2019-06-24
13. Gabon	2016-12-05
14. Gambia, The	2017-07-11
15. Guinea	2019-10-24
16. Guinea-Bissau	2022-09-20
17. Guyana	2015-11-30
18. Indonesia	2017-12-05
19. Jordan	2017-02-22
20. Kazakhstan	2016-05-26
21. the State of Kuwait,	2018-04-25
22. Kyrgyz Republic	2016-12-06
23. Malaysia	2015-05-26
24. Maldives	2019-10-01
25. Mali	2016-01-20
26. Morocco	2019-05-14
27. Mozambique	2017-01-06
28. Niger	2015-08-06
29. Nigeria	2017-01-16
30. Oman	2017-02-22
31. Pakistan	2015-10-27
32. Qatar	2017-06-12
33. Kingdom of Saudi Arabia,	2016-07-28
34. Senegal	2016-08-24
35. Sierra Leone	2017-05-05
36. Tajikistan	2019-07-02
37. Togo	2015-10-01
38. Tunisia	2020-07-17
39. Türkiye	2016-03-16
40. Uganda	2018-06-27
41. United Arab Emirates	2016-04-18

**Tableau 5 : Etat des lieux des engagements des pays de l'OCI dans le cadre de l'Accord de la Facilitation des échanges**

Membre	Taux actuel	Taux actuel de mise en œuvre de la Cat. A	Taux actuel d'engagements de mise en œuvre de la Cat. B	Taux actuel d'engagements de mise en œuvre en de la Cat. C	Taux d'implémentations de mise en œuvre restantes de la Cat. B	Taux d'implémentations de mise en œuvre restantes de la Cat. C
Afghanistan	26.9%	11.3%	4.2%	11.3%	23.1%	50.0%
Albanie	76.1%	75.6%	0.4%		20.6%	3.4%
Bahreïn	90.3%	61.3%	28.6%	0.4%	1.7%	8.0%
Bangladesh	34.5%	34.5%			36.6%	29.0%
Bénin	91.2%	65.5%	21.8%	3.8%		8.8%
Brunei	91.6%	91.6%			8.4%	
Burkina Faso	13.9%	13.0%		0.8%	17.6%	68.5%
Cameroun	15.1%	1.7%	13.4%		31.9%	52.9%
Tchad	34.5%	34.5%			30.3%	35.3%
Cote d'Ivoire	44.1%	34.0%	2.1%	8.0%	2.9%	52.9%
Djibouti	1.7%	1.7%			23.5%	74.8%
Egypte	23.1%	23.1%			2.5%	74.4%
Gabon	13.9%	13.9%			21.4%	64.7%
Gambie	51.3%	48.7%		2.5%	38.2%	10.5%
Guinée	14.7%	14.7%			33.2%	52.1%
Guyane	83.2%	73.1%	2.1%	8.0%	0.8%	16.0%
Indonésie	88.7%	88.7%			11.3%	
Jordan	88.7%	81.5%	7.1%		1.7%	9.7%
Kazakhstan	44.5%	44.5%			47.9%	7.6%
Koweït	59.2%	59.2%				
Kirghizistan	60.1%	16.4%	13.4%	30.3%	3.8%	36.1%
Malaisie	94.1%	94.1%			5.9%	
Maldives	16.4%	16.4%			36.1%	47.5%
Mali	65.5%	65.5%			17.2%	17.2%
Mauritanie	44.5%	39.9%	4.6%			55.5%
Maroc	91.2%	91.2%			0.8%	8.0%
Mozambique	85.7%	65.5%	10.5%	9.7%		14.3%
Niger	34.0%	31.9%	2.1%		4.6%	61.3%
Nigeria	40.8%	15.1%	14.3%	11.3%	28.2%	31.1%
Oman	100.0%	97.5%	2.5%			
Pakistan	79.0%	25.6%	40.3%	13.0%	2.5%	18.5%
Qatar	92.9%	92.9%				
Arabie Saoudite	100.0%	100.0%				
Sénégal	61.8%	52.5%		9.2%	10.5%	27.7%
Sierra Leone	5.9%	0.8%	5.0%		14.7%	79.4%
Suriname	10.1%	10.1%				89.9%
Tadjikistan	77.7%	55.9%	21.8%			22.3%
Togo	67.2%	42.9%		24.4%	32.8%	
Tunisie	59.7%	59.7%				40.3%
Turquie	100.0%	100.0%				
Ouganda	8.4%	8.4%			27.3%	64.3%
Emirats Arabes Unis	97.9%	97.1%	0.8%		2.1%	